



# Demande d'autorisation D'ouverture temporaire d'un débit de boisson

Monsieur le Maire

Je soussigné(e) (1)

Marie-Christine Gatinel, Présidente de l'association Chant'alussac  
demeurant au Le Mayne Blanc 33570 Lussac pour la soirée Karaoke

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L-3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de

\_\_\_\_\_ catégorie) (2) \_\_\_\_\_

du Samedi 7 Mars 2026 à 19 heures \_\_\_\_\_

au Samrdi 7 Mars 2026 à 24 h heures \_\_\_\_\_

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

signature) \_\_\_\_\_

## Arrêté du Maire

N°de l'arrêté

ADN 19-2026

Je soussigné(e)

mairie de

Didier GATINEL

LUSSAC

Vu la demande ci-dessus ;

Vu les articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique ;

Vu (4)

Arrête :

M<sup>(1)</sup> Mme GATINEL Marie-Christine, Présidente de "CHANT'ALUSSAC"  
est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de catégorie

à (2) La Salle des Fêtes

du Samedi 07 Mars 2026 à 19 heures 00

au Samedi 07 Mars 2026 à 00 heures 00

à l'occasion de (3)

La Soirée KARAOKE

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à LUSSAC, le 04 Mars 2026

Le Maire

(1) Nom, prénoms, profession, adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc. (4) Indiquer, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé

